



Association
La Barque des Enfants
Procès-verbal de l'Assemblée Générale
du 26 juin 2020

Ouverture de la 25^{ème} Assemblée Générale

Salutations

Notre présidente, Mme Madeleine Burnier, ouvre et adresse ses salutations de bienvenue à l'Assemblée. Elle adresse tout spécialement ses salutations à M. Pierre-Alain Karlen, Syndic de Noville ainsi qu'aux municipaux de Villeneuve M. Dominique Pythoud, et de Montreux Mme Jacqueline Pellet.

L'Ordre du jour communiqué à tous les membres de notre association avec l'envoi de la convocation à l'Assemblée générale est admis.

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 5 avril 2019 est présenté sur le site internet de la Demoiselle, quelques exemplaires photocopiés sont à disposition à l'entrée de la salle. La liste de présence des membres à cette Assemblée 2020 a totalisé 37 personnes.

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2019
2. Rapport de la Présidente et des Responsables de commissions
3. Rapport sur les comptes
4. Rapport des vérificateurs aux comptes
5. Fixation de la cotisation annuelle
6. Election du comité
7. Election des vérificateurs aux comptes
8. Présentation du nouveau site internet
9. Propositions individuelles et divers

1. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 avril 2019

Vote : Le Procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 avril est adopté.

2. Rapport de la Présidente et des Responsables de commissions

Rapport de la Présidente et Responsable de la commission Association, Madeleine Burnier :

Au cours de l'année 2019 votre comité a tenu 7 séances durant lesquelles il aborde tous les domaines de l'exploitation de la barque et prend ses décisions. En dehors de ces dernières chaque responsable de secteur jouit de l'autonomie nécessaire pour résoudre les objectifs y relatifs. Nos délégués, soit les patrons, ont été aux séances de l'AVLL qui regroupe les barques lémaniques et coordonne les manifestations spéciales organisées pour les barques.

Les mois d'hiver ont été dévolus à l'entretien – maintenance de notre barque. Afin de trouver des bénévoles nous avons fait appel à l'émission « Chacun pour Tous » sur la 1 ère de la radio romande animée par Jean-Marc Richard – durant 1 semaine un appel aux bénévoles a été entendu et cela nous a permis d'enregistrer une quinzaine de personnes.

Nous avons bénéficié dès janvier pour l'intendance de Danik et Nathalie Baechtold qui ont rempli leur tâche avec précision et dévouement et ceci jusqu'à la fin de la saison soit octobre 2019 où ils nous ont fait part de leur démission. Comme vous voyez il n'est pas du tout évident de trouver des personnes pour l'intendance. Il est vrai que c'est une lourde responsabilité et l'idéal sera de trouver 2 à 3 personnes pour ce poste. Les nouveaux responsables de l'Intendance 2020 sont M. Fernand Follonier et Mme Sophie Binding.

Actuellement le site internet est géré à l'interne par Karim Jerbia et la page Face Book par Claire Potterat. Nathalie Dulex, notre trésorière a également l'accès pour la gestion. Merci à ces personnes pour leur travail.

En avril nous étions prêts pour commencer notre saison – Françoise Cuendet, candidate patron, pouvait peaufiner sa pratique avec La Demoiselle et voilà que lors de notre première sortie le 24 avril une tempête nous a touchés gravement – beaucoup de dégâts – remorquage de La Demoiselle par sauvetage et immobilisation de la barque pour plusieurs semaines. Ce fut vraiment la poisse car nous venions faire des travaux de maintenance pour environ fr. 100'000.—ce que vous verrez dans nos comptes.

Fort heureusement, si je puis dire, l'assurance Casco partielle est entrée en matière pour une grande partie des dégâts (environ fr 65'000.-) et ce uniquement parce que le vent soufflait à plus de 80km heure.

Mais la barque a été immobilisée durant 7 à 8 semaines, soit perte financière due à l'annulation des sorties estimée à frs.15'000.--. Nous devons mentionner que divers dons nous ont été versés par certaines communes et privés suite à la tempête pour une jolie somme de fr. 21'000.--.

Donc un printemps 2019 bien stressant pour tous. Notre candidate patronne Françoise attendait avec impatience de pouvoir passer la pratique sur La Demoiselle ayant passé brillamment l'examen théorique. Cela fut fait de mains de maître au début juillet et le comité fut soulagé vu les perspectives de navigation durant la Fête des Vignerons. Finalement dès le 15 juin la reprise des navigations, formation ou autre a eu lieu.

En collaboration avec la Ville de Vevey et la Confrérie des Vignerons, nous avons pu obtenir le battage de deux pieux au Quai Perdonnet à nos frais – une participation de La Vaudoise a été obtenue vu que cette dernière a utilisé l'accostage. La Ville de Vevey nous a offert la barrière – portail et nous les en remercions.

La Fête des Vignerons fut un grand succès pour La Demoiselle en nombre de navigations – de collaboration avec Lavaux Patrimoine – de sorties avec les troupes de la Fête et surtout la collaboration avec la maison Obrist qui a fait une promotion auprès de tous ses clients en Suisse et s'est occupée de la billetterie – nous avons également obtenu un soutien publicitaire d'Obrist et participation de fr.10.- sur le billet de sortie. Encore un grand merci à tous.

Le planning et la gestion du vin etc. ont été gérés par Marlyse Gex et Urs Wagenbach – ce fut un travail conséquent et qu'ils soient encore remerciés. Le résultat financier a été très bon et vous le verrez dans les comptes.

Handwritten signatures and initials at the bottom of the page, including a large signature that appears to read 'A. P. Re...' and another signature to the right.

L'ASL fidèle a organisé deux camps juste avant la fête et après la fête.

La traditionnelle sortie Feux d'artifice 31 juillet et 1^{er} août ont toujours autant de succès. Nous avons été présents à La Foire de la Saint-Martin mais avons renoncé aux marchés folkloriques.

La Demoiselle a participé à la fête des 450 ans commune de St-Gingolph avec les autres barques lémaniques.

Nous avons été présents le 14 décembre à Villeneuve en fête, malheureusement par un temps très maussade ce qui n'a pas attiré le monde. Dommage.

Le week-end des bénévoles a eu lieu en septembre exceptionnellement.

Un changement a eu lieu en automne au sein de notre comité, nous avons accueilli Michel Detrey qui s'occupera dorénavant de la maintenance et de ce fait Pascal Michel sera responsable de la formation uniquement.

Avant de clore mon rapport je tiens à remercier l'ensemble du comité pour son soutien ainsi que tous les bénévoles qui se donnent avec entrain et compétence à notre Demoiselle.

Comme annoncé à mon comité, je vous informe que je quitterai ma fonction de présidente à la prochaine assemblée de 2021.

Rapport de la Responsable de la commission Pédagogique, Anne-Marie Renand

Cette mémorable saison 2019 a débuté par un camp d'un jour unique, puisqu'un imprévisible orage en a décidé ainsi et rendu notre pauvre Demoiselle inopérante pour la suite de la semaine

Après le travail acharné de quelques bénévoles volontaires et courageux, notre Barque a pu se pavaner et participer dignement à la Fête des Vignerons. Ces multiples sorties n'ont pas laissé de disponibilités pour d'autres navigations pédagogiques.

L'année 2020 a également débuté de façon particulière puisque la COVID19 a rendu impossible les camps et courses organisés par les écoles. Heureusement, les camps d'été et d'automne pourront se faire si les bonnes conditions sanitaires perdurent.

Nous naviguerons donc :

- 2 semaines avec l'ASL (Association de Sauvegarde du Léman)
- 1 semaine avec un centre des jeunes de Genève
- 3 jours avec le centre des jeunes de Villeneuve
- 1 semaine avec une école du Liechtenstein

Merci à tous ceux qui oeuvrent pour que ces sorties puissent se réaliser !

Rapport de la Responsable de la commission Navigation et Formation, Françoise Cuendet

Après un début d'exploitation difficile en raison des gros travaux de réparation entrepris sur la barque, à la suite du coup de vent du 27 avril, nous avons pu reprendre nos activités début juin avec de belles antennes toutes neuves. Un grand merci aux

bénévoles qui nous ont permis ce tour de force de les tailler, les peindre et les monter en un mois et demi.

Pour la saison 2019, La Demoiselle est sortie 104 fois, formations et pleins compris, et a transporté 2268 passagers dont 254 enfants. Sept camps ont été organisés, pour la grande joie de jeunes de toutes provenances, camps scolaires, écoles privées et Association de la sauvegarde du Léman.

La fête des vigneronns a été un franc succès lorsque nous avons compris qu'il fallait tabler sur les figurants costumés. La météo, pas toujours clémente, nous a permis d'effectuer 47 navigations et nous avons transporté 1037 passagers. Un merci particulier aux bateliers, aspirants et hôtessees qui se sont engagés sans compter, prenant souvent sur leurs vacances pour assurer les équipages. Félicitations tout particulièrement à Marlyse, qui en a assuré la logistique et le rapport d'exploitation. Le bénéfice net de l'opération s'est monté à environ 31'000 chf.

Le 12 novembre, nous nous sommes rendus à la foire de la St Martin par une belle journée ensoleillée, avec accostage au quai Perdonnex et avons proposé une navigation sous voiles à des passants ravis. Nous avons également vendu de la soupe et des gâteaux. Bénéfice net de l'opération 840 chf. A Vevey, es poteaux du quai Perdonnex sont depuis inutilisables et le petit ponton en face du carrousel a été détruit en même temps que l'esplanade de la FEVI. Cela pose donc le problème du futur accostage. Pour l'année 2020, il nous faudra aller à Vevey plan ou au ponton GCN de Vevey la Tour, pour embarquer nos passagers.

La Demoiselle a participé à la régates du centenaire le 30 juin à St Gingolph et l'a gagnée haut la main grâce à la fine tactique de régatiers de la famille Potterat. Elle a également servi de bateau-start à la régates des îles à Villeneuve en septembre.

La traditionnelle croisière des bénévoles a eu lieu lors du week end du Jeûne fédéral et cette période sera maintenue pour 2020. Nous souhaitons qu'il y ait plus de participants, particulièrement parmi nos membres non navigants. La saison de navigation s'est clôturée par une formation, le 29 novembre.

Rapport du Responsable de la commission Maintenance, Pascal Michel

Travaux

Pour mémoire, j'ai accepté de prendre la responsabilité de la Commission de la maintenance, en urgence, en 2018 suite à la démission de Jean-Philippe Jobé.

Au début de l'année 2019, une vingtaine de bancalards, une trentaine de mètres d'apoustis, les tuyaux flexibles de conduction de l'huile de propulsion des hélices, le haut du tableau et sa poutre de soutien de la barque ont été changés. Les moteurs de la barque ont été révisés. Le Safran a été remis en état. Le naviot a été réparé et caréné. Des bordés ont été changés. Une nouvelle protection contre les chocs a été posée, le nez a été refait, ...

Ces travaux ont été entrepris par des bénévoles qui n'ont pas ménagé leur temps. Mais pour mener à bien toutes ces nombreuses tâches indispensables pour que **la barque soit en état de naviguer en toute sécurité**, nous avons dû faire appel aux entreprises suivantes : Volet Charpentier/Bâtisseur St Lègier, Morerod menuiserie Aigle, Atelier

Handwritten signatures in blue ink, including the name 'P. Michel' and 'A. Renaud'.

Hydro Chablais Villeneuve, Igor Yachting Chantier naval Villeneuve, Aquaboat Chantier naval Bouveret. Villtrans Transport Villeneuve, Airnace échafaudage Evionnaz, Blanc & Cie nettoyage Lausanne ...

Suite à l'incident du 23 avril, une équipe de bénévoles se sont organisés et ont fourni un travail incroyable pour façonner les deux antennes en un temps record.

Je suis infiniment reconnaissant et je remercie tous ces collaborateurs pour leur dévouement. Leur travail a permis à notre patronne de passer son permis de conductrice de bateau à passagers, de pouvoir naviguer à la voile et d'assurer les nombreuses navigations pendant la fête des Vignerons et le reste de la saison.

Je ne peux vous cacher que cela a été pour moi un grand soulagement.

J'ai pu ainsi m'occuper des autres travaux de réparation (réveillon, bancalards, apoustis,...), en particulier ceux pris en charge par l'assurance.

En date du 27 novembre, le comité a confié à Michel Detrey la responsabilité du dicastère des travaux et à moi celui de la formation.

Je suis très heureux de cette décision qui me permet d'avoir une activité dans laquelle je me sens à l'aise. Un grand merci à Michel d'avoir accepté cette charge.

Formations

J'ai organisé trois formations en automne, les 26 et 29 octobre et le 27 novembre.

A chacune d'entre elles une dizaine d'aspirants y ont participé. Une de ces formations a été annulée pour des raisons météorologiques.

Un clin d'œil sur 2020 :

Actuellement nous avons une quinzaine d'aspirants (40 sur nos listes en fin décembre) et une trentaine de bateliers. Une aspirante et cinq aspirants ont été nommé bateliers le jeudi 27 février, journée du 21ème anniversaire de la mise à l'eau de La Barque.

Les formations ont repris et elles se déroulent avec satisfaction. Des formations sont mises sur pied pour les bateliers, les seconds en devenir et les seconds expérimentés. Je souhaite compléter ces activités avec une collaboration avec la société de sauvetage de Villeneuve, l'ECA et les Samaritains.

Rapport de la Responsable de la commission Intendance, Nathalie et Danik Baechtold

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Comité,

Avec les derniers jours de décembre arrive la fin de notre mandat en tant qu'intendants de « La Demoiselle », fonction reprise de Carmen Gloor en automne 2018.

A l'heure de tirer notre révérence, force et de constater que l'activité d'intendance demande une attention de tous les instants et des investissements en temps et en effort non négligeables, sans aucun doute bien au-delà, non seulement de ce que nous avons imaginé, mais également de ce que nous sommes disponibles à fournir.

Nous quittons néanmoins ce poste avec le sentiment d'avoir fait, avec l'assistance hautement appréciée de François Dussauge, notre maximum pour que le bateau soit toujours « propre en ordre » et prêt pour des événements, qu'ils soient planifiés, annoncés... ou pas !

C'est avec plaisir que nous avons vu le projet « container intendance » que nous avons lancé se réaliser et adressons nos remerciements à toutes les personnes qui se sont occupées de sa mise-en-place, de son aménagement et du déménagement du matériel

dans ce nouveau container, sous la bienveillante attention de Sébastien Maradan.

Nous avons profité de cette année d'activité pour compléter le dossier d'instructions et espérons vivement que le travail de nos successeurs s'en trouvera ainsi facilité. Nous profitons d'ailleurs de cette occasion pour leur souhaiter nos meilleurs vœux de succès.

Comme convenu avec Madame La Présidente, nous serons à disposition des nouveaux intendants pour leur transmettre le flambeau de vive voix et tiendrons également à leur disposition les documents significatifs du dossier d'instructions en format électronique.

Nous ne terminerons pas ce rapport sans vous adresser Madame la Présidente et Mesdames et Messieurs les membre du Comité nos chaleureux remerciements pour votre support dans l'accomplissement de notre mission.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour une belle et heureuse année 2020 et souhaitons bon vent à La Demoiselle.

Avec nos cordiales salutations.

Danik & Nathalie Baechtold, 29 décembre 2019

Rapport du Responsable de la commission Marketing, Martin Völlmin

Partie générale

À la suite d'un incident imprévu au début du printemps, nous avons dû gérer une année mouvementée par rapport à la gestion de nos ressources. Toutes nos navigations planifiées ont dû être annulées jusqu'à nouvel avis. Les objectifs principaux du comité ont été de ; remettre notre barque en état navigable, reprendre nos navigations et engagements et d'améliorer les fonds de notre trésorerie. Le comité a décidé de participer à la Fête de Vignerons 2019. Afin de répondre à ce nouveau défi, de nombreux groupes de travail ont été formés pour exploiter un maximum nos compétences et notre intelligence collective.

Mars à mai

Dans le but de réduire la complexité de la gestion, du nettoyage et recyclage ainsi que pour augmenter nos recettes, nous avons délégué notre service de cantine à 4 traiteurs. Les traiteurs ont été sélectionnés par thèmes et avec un modèle de ristourne en notre faveur. Il a été convenu que la clientèle de nos navigations privées gère ses commandes et paiements directement avec nos traiteurs. L'achat et la ventes de boissons reste entièrement sous notre régie pour assurer des recettes en notre faveur.

Nous avons organisé un crowdfunding (méthode de financement participatif) par le biais de la plateforme digitale de la Raiffeisen avec pour objectif de récolter des dons. Nous avons recruté 133 ambassadeurs qui se sont occupés de promouvoir notre initiative et nous avons finalement trouvé 66 généreux donateurs.

Afin d'améliorer notre visibilité sur les réseaux sociaux/ internet et pour présenter notre association (agenda, navigations, programme, illustrer nos camps), nous avons deux nouveaux responsables ; Claire Potterat et Karim Jerbia.

Mai à juillet

L'organisation de la FEVI a été une course contre la montre. Nous avons notamment négocié des partenariats avec Obrist SA ou encore Lavaux Patrimoine. La billetterie, les réservations pour le public et les figurants FEVI ainsi que le stand au quai Perdonnet ont été organisé avec le support de Marlyse Gex et Anne-Lise Bron. Le service de

Handwritten signatures of the authors of the report, including 'A. H.', 'D.', 'M. Völlmin', and another signature.

logistique pour nos vins, boissons, alimentation (planchette etc...), ainsi que l'installation d'un dépôt intermédiaire dans le port de La Tour-de-Peilz a été géré avec une grande motivation. Nous avons organisé un service d'intendance temporaire composé de Marlyse Gex, Urs Wagenbach et François Dussauge en l'absence des responsables D&N Baechtold.

Octobre à décembre

Pour augmenter la trésorerie de l'association, nous avons décidé d'une deuxième action dans le cadre du financement participatif avec objectif de cibler nos partenaires (clients/ fournisseurs/ membres) plus de 650 lettres de prospection ont été envoyées.

Un comité d'organisation a géré la participation de l'association à la foire de St-Martin avec un stand de promotion et une billetterie pour deux navigations publiques. Nos cambusières et hôtesses ont préparé des potages, du vin chaud et de délicieux gâteaux qui ont été servi au stand et à bord. Cet évènement a été apprécié par le public mais aussi par notre trésorière.

Le même comité d'organisation renforcé par R&M. Groux a géré la participation à la Foire de Noël à Villeneuve avec un stand d'information au village et à bord.



Handwritten signatures in blue ink at the bottom of the page, including the name "AD. Renaud" and other illegible signatures.

3. Rapport sur les comptes

Notre trésorière Nathalie Dulex présente la situation financière de l'Association au 31 décembre 2019.

Association "La Barque des Enfants"

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

ACTIF	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
ACTIF CIRCULANT		
<u>Liquidités</u>	108 457.12	85 176.42
<u>Créances résultant de ventes et de prestations</u>	2 414.00	2 683.32
<u>Comptes de régularisation actifs</u>	9 759.85	4 907.90
<u>Impôt anticipé</u>	0.00	53.26
<u>Stock articles promotionnels</u>	4 000.00	4 000.00
ACTIF IMMOBILISE		
<u>Immobilisations corporelles</u>	1 496.90	1 496.90
<u>Immobilisations corporelles Barque</u>	2 258 474.34	2 175 431.54
<u>Immobilisations corporelles installations portuaires</u>	12 820.30	12 820.30
<u>Fond d'amortissement de La Barque</u>	-436 482.00	-363 735.00
TOTAL DE L'ACTIF	1 960 940.51	1 922 834.64

Blonay, le 25 mai 2020

(Handwritten signatures and initials in blue ink)

Association "La Barque des Enfants"

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

PASSIF	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
FONDS ETRANGERS		
<u>Autres dettes à court terme</u>	21 329.93	23 093.90
<u>Dettes à long terme</u>	43 350.00	43 350.00
Prêt d'un membre de l'association	12 350.00	12 350.00
Parts sociales remboursables	31 000.00	31 000.00
<u>Comptes de régularisation passifs</u>	4 380.54	450.50
<u>Provisions à long terme</u>	193 515.00	193 515.00
Provision pour frais financiers	43 515.00	43 515.00
Provision pour frais d'entretien de la Barque	150 000.00	150 000.00
FONDS PROPRES		
<u>Capital</u>	1 662 425.24	1 736 605.97
<u>Bénéfice(+)/ Déficit (-) au bilan</u>	35 939.80	-74 180.73
Bénéfice (+) / Perte (-) de l'exercice	35 939.80	-74 180.73
TOTAL DU PASSIF	1 960 940.51	1 922 834.64

Blonay, le 25 mai 2020

 AD. Renard

Association "La Barque des Enfants"

COMPTE DE PROFITS ET PERTES
DE L'EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

	2019	2018
	CHF	CHF
<u>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
<u>CA des produits opérationnels</u>		
<u>Cotisations</u>	16 972.13	14 905.00
<u>Dons, soutiens financiers</u>	86 543.50	5 430.00
<u>Boutique, manifestations, publicité</u>	9 929.04	9 229.00
Boutique	1 056.54	1 150.00
Revenus de manifestations	1 608.00	1 360.00
Vente de vin et boissons	7 264.50	6 719.00
<u>Autres produits</u>	72 132.30	99 689.40
Location à quai	800.00	2 000.00
Navigation privés/membres	38 541.80	29 062.50
Navigation camps/courses d'école	27 182.50	53 583.00
Navigation manifestations, croisières	2 980.00	7 362.00
Navigation jeudis d'atatoires	0.00	5 040.00
Participation repas équipage	600.00	1 305.00
Produits accostages	240.00	800.00
Vente chemises équipage	0.00	40.00
Autres produits	1 788.00	496.90
<u>Fêtes des Vignerons (FEVI)</u>	40 676.65	0.00
Ventes de billets et pourboires FEVI	31 760.15	0.00
Ventes de repas, boissons et boutique FEVI	8 916.50	0.00
Total produits (à reporter)	226 253.62	129 253.40



Association "La Barque des Enfants"

COMPTE DE PROFITS ET PERTES
DE L'EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

	2019	2018
	CHF	CHF
Total produits report	226 253.62	129 253.40
<u>Construction</u>	-35 817.90	-41 236.17
<u>Charges de marchandises et de matériel</u>		
Frais de réparations/améliorations	-19 439.65	-41 236.17
Frais de réparations suite naufrage	-16 238.25	0.00
Frais annexes	-140.00	0.00
<u>Autres charges d'exploitation</u>	-81 748.92	-89 450.96
<u>Charges de navigation</u>	-32 853.48	-53 066.39
<u>Assurances</u>	-8 346.90	-9 024.80
<u>Charges d'énergie</u>	-1 216.55	-1 742.05
<u>Charges d'administration et informatique</u>	-10 193.47	-9 802.20
<u>Dépenses publicitaires</u>	-5 900.10	-11 893.30
<u>Achats pour boutique, vin</u>	-3 880.19	-3 466.80
<u>Charges financières</u>	-615.89	-455.42
<u>Fêtes des vignerons (FEVI)</u>	-18 742.34	0.00
Résultat brut d'exploitation	108 686.80	-1 433.73
<u>Amortissements</u>	-72 747.00	-72 747.00
Amortissement de La Barque s/30 ans	-72 747.00	-72 747.00
Résultat d'exploitation	35 939.80	-74 180.73
<u>PRODUITS DIVERS</u>	0.00	0.00
Produits financiers	0.00	0.00
BENEFICE (+) / PERTE (-) DE L'EXERCICE	35 939.80	-74 180.73

Blonay, le 25 mai 2020

Questions répondues :
Sur les frais pendant la Fête des Vignerons 2019

Sur les valeurs de la barque
 Sur la perspective budgétaire
 Une lettre explicative sur le financement sera adressée aux bateliers par notre présidente.

4. Rapport des réviseurs statutaires, Jean-Claude Monnier, André Gruaz et Catherine Fonjallaz, suppléante

RAPPORT DES REVISEURS STATUTAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION « LA BARQUE DES ENFANTS »

En notre qualité de réviseurs statutaires, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels de l'Association « La Barque des Enfants » pour l'exercice comptable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de direction. Notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi et aux statuts.

Le capital augmente du bénéfice de l'année 2019 de CHF 35'939.80 et passe de CHF 1'662'425.24 à CHF 1'698'365.04. Les recettes se sont élevées à CHF 226'253.62. Les dons et soutiens financiers sont en augmentation par rapport à 2018 suite au naufrage et au crowdfunding et également les recettes de la Fête des Vignerons qui s'élèvent à CHF 40'676.65. Il faut également souligner que c'est la sixième année que La Demoiselle est amortie sur une base de 30 ans, soit un amortissement de CHF 72'747.00. L'année boucle avec un bénéfice de CHF 35'939.80 dû principalement aux dons et soutiens financiers. Des frais ont été activés pour le naviot pour CHF 6'360 et pour la Barque pour CHF 74'875 par rapport aux frais de maintenance au départ de CHF 100'674.65.

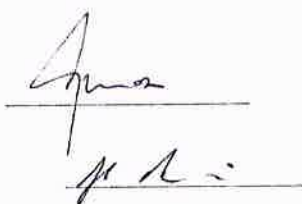
Nous remercions la trésorière, Madame Nathalie Dulex, pour la bonne tenue des comptes et tous les renseignements fournis sont conformes aux documents.

Nous vous recommandons donc d'approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont soumis.

Les réviseurs :

André Gruaz

Jean-Claude Monnier



Blonay, le 25 mai 2020

Questions : pas de questions.

Vote : Le rapport et l'état des comptes sont adoptés à l'unanimité. La décharge est donnée à la gestionnaire et aux réviseurs statutaires.



5. Cotisations

Le comité propose de maintenir les montants des cotisations inchangés, ce qui est admis :

- Adulte : CHF 50.-
- Famille : CHF 100.-
- Famille monoparentale : CHF 50.-
- Enfant : CHF 10.-
- Apprenti et étudiant jusqu'à 25 ans : CHF 25.-

6. Election du comité

Madeleine Burnier, Présidente et Responsable commission Association

- Françoise Cuendet, Responsable commission Navigation
- Pacal Michel, Responsable Formation
- Anne-Marie Renand, Responsable commission Pédagogie
- Martin Völlmin, Responsable Marketing
- ~~Fernand Follonier et Sophie Binding, Responsables commission Intendance~~
- Nathalie Dulex, Responsable commission Administration
- ~~Karim Jerbia : gestion du site internet, webmaster, adjoint à commission Administr.~~

Vote : Confirmation des membres du présent Comité

La composition du présent comité est acceptée à l'unanimité par acclamation.

7. Election des réviseurs statutaires

La composition des réviseurs se présente comme suit :

- Jean-Claude Monnier
- André Gruaz
- Catherine Fonjallaz, suppléante

Vote : Confirmation de la présente composition

La composition des réviseurs est acceptée par acclamation.

8. Modifications des statuts

Par commodité et pour parer à toute éventualité, la demande pour une troisième signature a été sollicitée à l'AG 2019 ??

9. Propositions individuelles

Pas de questions

Monsieur Pierre-Alain Karlen, syndic de Noville, rappelle que le projet chalet/centre d'accueil (rive gauche de l'Eau-Froide) est toujours à l'étude, mais qu'il demeure à l'écoute de son évolution.

L'Assemblée est levée pour laisser place à un apéro convivial !

